



Marie-Laure LEXTRAIT

Une IPA c'est quoi ?

Infirmière en Pratique Avancée, diplômée en Juin 2022 à l'université de Grenoble -Alpes. J'exerce ce nouveau métier au sein de la Maison de santé pluriprofessionnelle de Meyras depuis septembre 2022.

Je collabore avec 4 médecins généralistes : Dr Cindy Badia Moulin, Dr Caroline Iahns, Dr Cindy Bougeard et Dr François Bougeard. Le binôme IPA/ médecin généraliste élabore un protocole d'organisation.

Je communique sur l'état de mes patients lors des temps d'échange, de coordination et de concertation réguliers organisés avec l'équipe (médecins, kinés, infirmière ASALEE, infirmières libérales...)

L'IPA est un infirmier expérimenté, d'au minimum 3 ans d'exercice, ayant obtenu son diplôme d'Etat d'IPA reconnu au grade universitaire de master 2.

J'ai acquis de nouvelles compétences relevant du champ médical (examen clinique, auscultation cardio-pulmonaire du patient), je suis des patients qui me sont confiés par le médecin pour le suivi de leurs pathologies chroniques, en alternance avec le médecin généraliste.

Mes consultations recouvrent :

- des activités d'orientation, d'éducation, de prévention ou de dépistage
- des actes d'évaluation et de conclusion clinique, des actes techniques et des actes de surveillance clinique et paraclinique
- des prescriptions de produits de santé non soumis à prescription médicale, des prescriptions d'examen complémentaires, des renouvellements ou adaptations de prescriptions médicales.

Le patient revient vers le médecin lorsque les limites de mon champ de compétences sont atteintes ou lorsque je repère une dégradation de l'état de santé du patient.

La pratique avancée infirmière vise un double objectif : améliorer l'accès aux soins ainsi que la qualité des parcours des patients en réduisant la charge de travail des médecins sur des pathologies chroniques ciblées **comme le diabète, cardiopathies (insuffisance cardiaque, maladies des coronaires, hypertension artérielle), maladie du souffle BPCO.**

La gestion des urgences dans les cabinets médicaux du secteur : ce qu'il faut savoir.

La **Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA)** ou gardes a pour objectif de répondre aux besoins de **soins non programmés aux heures de fermeture habituelle des cabinets médicaux.**

Elle est assurée sur notre territoire par 9 médecins (4 à Jaujac, 4 à Meyras et 1 à Montpezat sous Bauzon).

En cas d'urgence, quelle qu'elle soit (vitale ou non) en semaine à partir de 20h00 ou le week-end à partir du samedi 12h00 :

Il faut appeler le 15.

En fonction des symptômes présentés au régulateur, trois situations sont possibles selon la gravité:

- délivrance d'un conseil oral
- mise en relation avec le médecin de garde du secteur en vue d'une consultation
- orientation directement vers les urgences les plus proches (en envoyant les pompiers ou une ambulance si la situation l'exige)

Actuellement les urgences d'Aubenas sont (temporairement) fermées la nuit pour cause de manque de recrutement, mais la gestion de l'urgence reste la même qu'énoncées ci-dessus.

Les médecins restent de garde sur le secteur, et si besoin orientation vers les urgences de Privas, Montélimar ou Le Puy.

De plus, les 4 médecins de Meyras sont médecins correspondant SAMU, c'est à dire formés et équipés pour intervenir sur les urgences graves en collaboration avec les pompiers et le SAMU.

Pour gagner du temps, il est par conséquent inutile de se rendre directement au service d'accueil des urgences d'Aubenas ou à la maison médicale de garde. Le service est assuré en local.

Pôle santé des hautes vallées d'Ardèche
135 Rue la Dame de Ventadour, 07380 Meyras
04 75 94 53 32



**Pôle de santé des
hautes vallées d'Ardèche**
**Zoom sur les actions
en cours**

Réunion dossier patient

Chaque premier jeudi du mois les professionnels de santé se réunissent pour discuter de cas complexes, améliorer l'accompagnement des patients et échanger entre professionnels.

École du périnée

En 2022, 56 femmes enceintes et leurs conjoints sont venus participer à des ateliers de l'école du périnée à partir du 4ème mois de grossesse. 8 professionnels de santé différents interviennent durant les 5 séances. 16 ateliers ont eu lieu en 2022 et nous poursuivons en 2023 ce projet de prévention et de promotion de la santé de la femme.



Parentalité

Atelier diététique :

En 2022 nous avons concrétisé un partenariat avec l'espace de vie sociale la Maison de Vallée grâce à l'animation d'un atelier diététique pour les enfants lors du Festival Famille d'Ici en juin.



Nous réitérons ce partenariat prochainement lors de l'édition 2023 du Festival.

Ateliers signe bébé :

Une kinésithérapeute et une orthophoniste proposent plusieurs fois par an des sessions de communication signes pour bébé aux parents d'enfant de moins de 2 ans afin de mieux communiquer grâce à la langue des signes.

Cercles patients

Chaque semaine un médecin et une sophrologue animent à Jaujac une séance aux patients présentant des troubles anxieux légers. Au programme : Atelier créatif, séance de sophrologie et danse.

Gîte & accueil des jeunes professionnels



Le Pôle de santé en partenariat avec la Communauté de Communes Ardèche Sources et Volcans loue un gîte à Jaujac à destination de nos internes, étudiants en santé et remplaçants afin de les loger plus facilement, d'améliorer l'attractivité de notre territoire et de leur permettre de découvrir notre belle Ardèche et pourquoi pas s'y installer un jour...

MSSMA

Les professionnels du Pôle de santé travaillent en partenariat étroit avec la Maison sport santé des Monts d'Ardèche qui développe le volet promotion du sport santé sur le territoire. C'est un projet qui tient à coeur l'ensemble des professionnels de santé afin de lutter contre la sédentarité en orientant les patients vers des activités physiques adaptées.

Bien-être des soignants

C'est important ! car pour bien prendre, nos soignants ont besoin de temps rien que pour eux. C'est pourquoi chaque semaine des cours de yoga et des ateliers de sophrologie sont organisés pour les professionnels.

De plus, nous organisons aussi régulièrement des formations à la demande des professionnels sur des thématiques diverses. (communication, 1er secours...)

Les Ateliers intergénérationnels

2 ateliers ont été animés en novembre par une orthophoniste, une psychologue puis en décembre par une diététicienne et une psychologue.

6 seniors et les 21 enfants des classes de CE1 CE2 de l'école de Meyras ont participé à ces temps de partage. Une belle réussite et des moments de cohésion uniques !

Vaccinations

De janvier à mars 2022, le relais ambulatoire de vaccination à la salle des mariages de Meyras nous a permis de mobiliser près de 26 professionnels sur des créneaux dédiés.

1431 doses ont été vaccinées entre janvier et décembre.

Protocoles de coopération

Entorse de cheville :

Un premier protocole de coopération entre les médecins généralistes et les masseurs-kinésithérapeutes a été mis en place en fin d'année : la prise en charge de l'entorse de cheville chez les adultes entre 18 et 55 ans permettant d'accéder directement au masseur-kiné qui assure l'examen clinique jusqu'à la prescription d'antalgiques et de radiographie si nécessaire.



Cystite :

Depuis un mois c'est vers les pharmaciennes et infirmières que les femmes de 16 à 65 ans souffrant de cystite peuvent accéder en direct.

Ces protocoles de coopération sont mis en place dans le cadre de l'exercice en maison de santé pluriprofessionnelle via l'article 51 qui permet la délégation de tâches entre un médecin généraliste et un autre professionnel de santé qui une fois formé à la prise en charge peut assurer l'examen clinique et les prescriptions nécessaires. Ces protocoles sont donc réservés aux professionnels (médecins, infirmières, pharmaciennes et kinés) exerçant au sein de notre Pôle de santé dans un cadre bien réglementé afin d'assurer une prise en charge de nos patients en toute sécurité.